

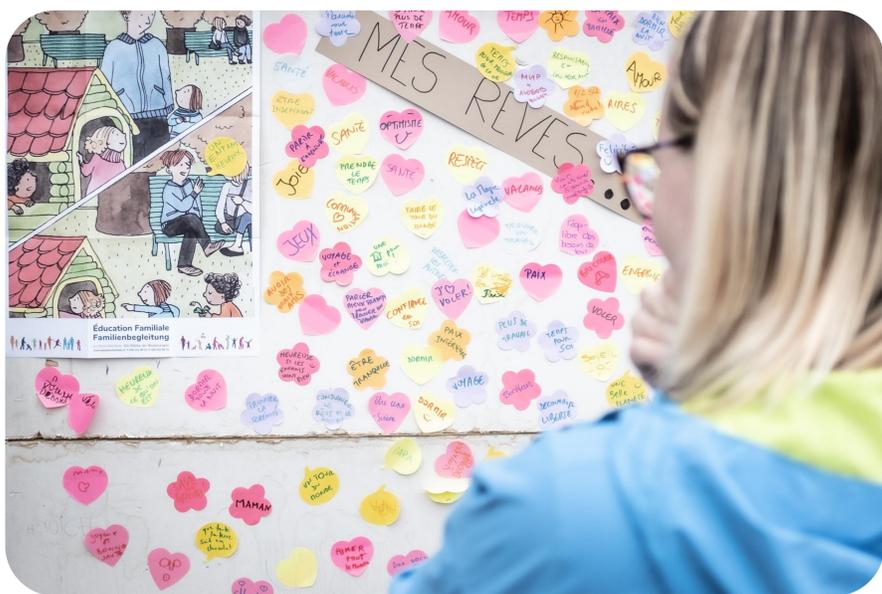
Association pour l'Éducation Familiale Verein Familienbegleitung

Depuis 21 ans, l'Association pour l'Éducation Familiale (AEF) dans le canton de Fribourg œuvre dans le but de promouvoir et renforcer les compétences éducatives des familles ayant de jeunes enfants (0-7 ans). L'équipe de professionnels accompagne les parents sur le chemin de l'éducation des enfants. Elle facilite la coéducation au sein de la famille, et entre familles et professionnels (du réseau de santé, de l'éducation, de la culture et du social).

Der zweisprachige Verein Familienbegleitung des Kantons Freiburg setzt sich seit 21 Jahren dafür ein, die erzieherischen Kompetenzen von Familien mit kleinen Kindern (0-7 Jahre) zu stärken. Die Erreichbarkeit und Chancengerechtigkeit werden speziell gefördert durch:

- Mobile Angebote an Orten, wo die Familien sich aufhalten (z.B. Kinderarzt, Restaurant des Einkaufszentrums, zu Hause, Spielplatz)
- Angebote ohne Kosten für die Familien und ohne Anmeldung
- Kombination von Angeboten für alle Familien und Angeboten für Familien mit speziellen Bedürfnissen
- Weiterbildung und Begleitung von Fachleuten aus den Bereichen Gesundheit, Erziehung, Soziales und Integration zur Förderung der Erziehungspartnerschaften mit den Familien, intensive Netzwerkarbeit (200 Partner im ganzen Kanton)

Un dispositif cantonal avec de multiples portes d'entrée



AEF propose des espaces pour parler d'éducation et mettre ensemble des outils éducatifs en pratique. La famille peut choisir parmi les diverses prestations, celle qui lui convient le mieux et pour laquelle elle ressent le moins d'obstacles :

- Permanences éducatives mobiles 6 jours sur 7 (à la maternité, chez les pédiatres et puéricultrices)
- Cafés Parents-Enfants où adultes et enfants jouent, échangent et prennent un goûter ensemble
- Ateliers thématiques avec ou sans inscription
- Visites à domicile ou rencontres dans un lieu de vie
- Permanence téléphonique ou par mail

Ces offres se complètent et forment un dispositif qui couvre tout le canton. Quand le premier lien est créé, la plupart des familles participent aussi à d'autres prestations et peuvent, si souhaité, recevoir un suivi intense combinant l'accompagnement individuel et en groupe. En adaptant les parcours entre les diverses offres du dispositif, l'AEF peut répondre aux besoins spécifiques de différentes situations familiales, et ce, au cas par cas.

Qu'est-ce qui favorise l'accessibilité des prestations AEF pour les parents ?

- Présence dans toutes les régions, dans des lieux que les parents fréquentent.
- Présence et sensibilisation à travers des émissions régulières à la radio et des chroniques dans la presse régionale.
- Pas d'inscription nécessaire, pas besoin d'être à l'heure, pas de contrainte de participation régulière.
- Travail de réseau intense pour que les professionnels qui sont en contact avec les familles prennent le rôle d'encourager et accompagner les familles à la participation.
- Formation continue de professionnels (familles d'accueil, garderies, écoles maternelles etc.) qui commencent à pratiquer la coéducation et en deviennent des facilitateurs.



Pourquoi les familles confrontées à des défis particuliers se sentent concernées par l'offre AEF ?

- Le non-jugement comme valeur primordiale dans toutes les activités et aussi dans les échanges entre parents : « on est tous en train d'avancer dans le métier de parent »
- Le bien-être de l'enfant et ses besoins sont mis au centre, et les besoins des parents ainsi que les réponses possibles dans l'entourage de la famille sont pris en compte.
- A travers des activités concrètes, parents, enfants et collaborateurs/trices apprennent ensemble, les uns des autres.

Défis

AEF rencontre des situations familiales et des situations de collaboration dans le réseau toujours plus complexes ce qui demande l'investissement de ressources supplémentaires.

Financement

Mandat de prestations avec le canton, inscription comme mesure dans plusieurs programmes cantonaux (santé mentale, poids corporel sain, santé sexuelle, encouragement précoce), financements par projets (ex : via promotion santé suisse, des fondations privées), partenariats avec les communes, participation financière des familles ayant suffisamment de moyens.